

Le Burundi voit planer le risque d'un nouveau conflit armé, selon Amnesty

@rib News, 21/09/2015 Le Conseil des droits de l'homme doit agir pour prévenir une crise des droits humains au Burundi Déclaration écrite d'Amnesty International au Conseil des droits de l'homme des Nations unies à l'occasion de sa 30e session (14 septembre à 2 octobre 2015) Après plus d'une décennie durant laquelle le Burundi, sorti de la guerre civile, a connu une situation de paix et de stabilité relatives, le pays se retrouve aujourd'hui en pleine crise politique et voit planer le risque d'un nouveau conflit armé interne. Le rapport établi pour cette session par le rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition à l'issue de sa mission au Burundi souligne la nécessité de mettre en œuvre de sérieux efforts pour réparer les violations commises dans le passé afin d'en finir avec la tradition d'impunité et de garantir la protection des droits humains, aujourd'hui et dans le futur. Le Conseil des droits de l'homme doit prendre sans attendre les mesures nécessaires pour prévenir de nouvelles violations graves des droits humains dans le pays. Lire l'intégralité de la Déclaration